



PRÉFET DE L'YONNE

**AVIS DE PROLONGATION
D'ENQUETE PUBLIQUE
sur la commune de VILLENEUVE-LA-
GUYARD**

Sur décision du commissaire enquêteur, **l'enquête publique** préalable à la déclaration publique concernant la révision des périmètres de protection du captage « Entre Deux Noues » situé sur le territoire de la commune de Villeneuve-la-Guyard et l'instauration de servitudes d'utilité publique, à l'autorisation de distribuer de l'eau destinée à la consommation humaine est prolongée d'une durée de quatorze jours, soit jusqu'au mardi 25 juin 2019 inclus .

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier en mairie de Villeneuve-La-Guyard, ainsi qu'en préfecture de l'Yonne (bureau de l'environnement) aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Les observations formulées devront être consignées ou annexées sur le registre ouvert à cet effet ou par voie électronique à l'adresse suivante : pref-dupcaptageentredeuxnoues@yonne.gouv.fr..

Outre les dates prévues par l'arrêté préfectoral initial d'ouverture d'enquête publique du 10 avril 2019 et l'avis au public précédent, le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Villeneuve-La-Guyard :

- le mardi 25 juin 2019 de 14 h à 17 h (clôture de l'enquête).

Le présent avis sera également disponible sur le site web de la préfecture de l'Yonne (www.yonne.gouv.fr - rubrique politiques publiques – environnement - déclaration d'utilité publique – enquêtes publiques).